

Réunion du 11 septembre 2013

Présentation du travail de cartographie des emplois en Drac auprès des organisations syndicales

Objet : fin de la première étape des réunions cartographie de l'emploi au sein des Dracs.
Premières propositions.

Les rencontres entre le DAT et les équipes de direction des Dracs (Directeur, directeur-adjoint, secrétaire général et responsable des ressources humaines) se sont déroulées du 21 mai au 10 juillet. Pour mémoire, une partie de l'exercice consistait à combler les 69 ETP de différence entre l'addition des plafonds de chaque Drac (2462) et celui dont dispose le DAT comme autorité d'emploi (2393). Toutes les réunions se sont passées dans un climat de confiance réciproque et elles se clôturent sur des propositions non conclusives.

Ces rencontres ont été l'occasion également d'interroger l'organisation des directions et la mise en œuvre des missions.

Les principaux constats sont les suivants :

- mise en œuvre du contrôle scientifique et technique très différente d'une région à l'autre. Une résistance de certains chefs de service CRMH. Tentations de maîtrise d'ouvrage sous couvert d'assistance à MO.
- L'unicité des directions régionales comme service du ministère de la culture est difficile à tenir face aux différents partenaires notamment du fait d'une tentation d'autonomie de certains services de l'archéologie, dans certaines CRMH et certains STAP.
- climat social fragile, tensions entre les catégories et les métiers.
- Problématiques de mobilité réduite et /ou des montées en compétences de personnels de différentes catégories pas réalisées.
- De nombreux services financiers fonctionnent en service tendu. La fluidité des parcours budgétaires est souvent à revoir (s'appuyer sur projet « subventions »).
- La forte présence de personnels administratifs dans les STAP est à nuancer car ceux-ci assument des fonctions techniques dans de nombreux STAP, d'où la nécessité de calibrer largement les postes en interne pour le concours à venir.
- prise en charge variable et organisation différente sur les missions relevant de l'architecture (s'appuyer sur ATEP).
- Attention à porter sur les quotités de temps de travail et le risque de dépassement du plafond d'emploi.

Nous avons pu remarquer que des besoins et des questionnements étaient récurrents notamment sur :

- la part du temps des agents des services régionaux de l'archéologie consacré à la recherche

- les journées européennes du patrimoine et de leurs coûts en ETP et/ou vacations.
- la place des conservateurs objets mobiliers qui ne s'intègrent pas dans une dynamique de service.
- les missions des centres de documentation
- les missions d'ethnologie
- les missions de conseillers: difficulté à cumuler deux disciplines différentes (cinéma-arts plastiques – EAC)
- les missions d'architecture
- les archives

Des besoins à faire remonter à la DGPAT ont été aussi identifiés:

- sur la formation des lauréats de l'INP : Il y a -t-il des modules de connaissances sur le fonctionnement des services du ministère de la culture?
- sur les dysfonctionnements que peuvent entraîner la mobilité très rapide des lauréats de l'INP et de Chaillot.
- Refus de certains chefs de service de STAP de renseigner Gestauran : quelles obligations ?
- Quel dimensionnement pour les cellules protection et travaux marchés, depuis la mise en œuvre du CST ? Quels liens CRMH / STAP / SRA ?
- SDA : quel avenir pour les centres de conservation et d'études ?

Ces entretiens ont confirmé l'impérieuse nécessité de d'anticiper sur les concours :

- les ingénieurs d'étude (nombreux départs à la retraite notamment dans les services de l'archéologie).
- Les techniciens des services culturels (pour le paramétrage interne-externe)

Des demandes d'accompagnement des équipes ont aussi été proposées :

- pour les suites du projet subventions : Aquitaine, Pays-de-Loire
- autres accompagnements : Picardie et Auvergne sur les services patrimoniaux, accompagnement scientifique de la CRMH en Lorraine

Des propositions sont à étudier notamment en ce qui concerne les questionnements relevés :

- pour les archives : mettre à disposition des archivistes pendant quelques semaines pour entamer le travail nécessaire et mettre en place des procédures
- sur les missions d'ethnologie : rassembler les ethnologues en centrale et organiser le service à l'instar des services de l'inspection
- sur les missions architecture : actuellement 8 conseillers en Drac. Organisation à réfléchir à l'identique des ethnologues?